

## Conditions du jeu HONDA Auto Helvetic Tour

**Applicabilité** : les présentes conditions s'appliquent au jeu HONDA Auto Helvetic Tour (le « Jeu »). Par leur participation au Jeu, les participants déclarent en accepter les conditions.

**Organisation** : le Jeu est proposé par HONDA Suisse, Honda Motor Europe Ltd., Bracknell Rue de la Bergère 5 CH-1242 Satigny-Genève.

**Dates** : le Jeu se déroule du 21 juin 2018 au 20 juin 2019, 00h. Les participations reçues en dehors de cette période de Jeu ne seront pas prises en compte.

**Restrictions** : les participants doivent avoir 18 ans ou plus. Les collaborateurs de HONDA, de l'agence organisatrice ainsi que les membres de leur famille ne sont pas exclus de la participation mais ne peuvent pas remporter de prix. HONDA se réserve le droit d'exclure, de disqualifier ou de refuser un participant si celui-ci enfreint les dispositions des présentes conditions, tente de manipuler le (le résultat du) Jeu ou, si nécessaire, sans fournir de motif spécifique.

**Téléchargement** : l'app est disponible gratuitement sur l'Apple Store et le Google Play Store, sous le nom de « Honda Auto Helvetic Tour ». Apple et Google ne sont pas des sponsors de l'application et ne sont en aucun cas impliqués d'une quelconque manière dans sa production.

**But du jeu** : cumuler le maximum de points jusqu'à la date de fin du jeu.

**Comment** : en validant les sorties proposées dans l'application mobile, en participant aux événements et en partageant son expérience sur les réseaux sociaux.

**Joueur** : chaque joueur doit s'inscrire de manière individuelle puis une fonctionnalité « Groupe » permet de créer un groupe ou d'être ajouté à un groupe existant. L'inscription individuelle est obligatoire, l'inscription à un groupe est optionnelle.

**Inscription** : le formulaire d'inscription est composé de 8 champs : nom, prénom, pseudo, date de naissance, email, modèle de voiture, mot de passe et confirmation du mot de passe. L'indication du modèle de voiture est optionnelle. Un 9<sup>ème</sup> élément de profil est demandé via des visuels permettant de choisir sa catégorie (5 choix). Il est également possible de s'inscrire via son profil Facebook. Pour avoir des chances de remporter un prix, les participants doivent introduire les données et informations demandées de manière complète et exacte. Les participants qui ne satisfont pas aux dispositions des présentes conditions ne peuvent remporter un prix.

**Protection de la vie privée** : Toutes les données à caractère personnel des participants recueillies dans le cadre du Jeu sont traitées conformément à la déclaration relative à la

protection de la vie privée de HONDA. Celle-ci peut être consultée à l'adresse <http://www.fr.honda.ch/motorcycles/useful-links/privacy-policy.html> et <http://www.fr.honda.ch/motorcycles/useful-links/terms-and-conditions.html>

Les emails récoltés dans le formulaire d'inscription ne feront l'objet d'aucune utilisation marketing ou commerciale, pendant toute la durée du Jeu ainsi que dans le futur, et ne seront pas transférés à des tierces parties.

**Groupes** : chaque joueur peut créer un groupe, auquel il peut ajouter d'autres utilisateurs via leurs noms d'utilisateurs « pseudo ». Nombre maximum de personnes par groupe = 10, nombre minimum de personnes par groupe = 2.

**Sorties** : les sorties sont classées sous quatre catégories, *printemps*, *été*, *automne* et *hiver*, ainsi qu'une catégorie bonus appelée *aventure*. Chaque sortie validée représente 200 points.

**Évènements** : chaque présence à un évènement validé dans l'application génère des points supplémentaires. Nombre total d'évènements non défini.

**Validation des points** : le joueur doit se rendre sur place, et valider sa présence sur le lieu via l'application qui détectera la concordance des points GPS et lui accrédiitera les points correspondants (fonctionnement identique pour sorties et évènements). Un rayon de 2 km autour des coordonnées GPS exactes est toléré.

**Bonus** : Les 500 premiers inscrits seront crédités de 1000 points. Des animations pourront être organisées sur les réseaux sociaux par la page officielle HONDA et pourront mettre en jeu des points bonus à gagner (règles communiquées sur les réseaux sociaux directement).

### **Système de niveaux :**

Sorties Aventure :

Niveau de départ, Beginner : 0pt

Niveau 1, Rookie 400 points

Niveau 2, Explorer 2'400 points

Niveau 3, Expert 4'800 points

Niveau 4, King 8'000 points

Niveau 5, Legend 14'200 points

Sorties Été :

Niveau de départ, Beginner : 0pt

Niveau 1, Rookie 400 points

Niveau 2, Explorer 1'600 points

Niveau 3, Expert 3'200 points

Niveau 4, King 5'400 points

Niveau 5, Legend 9'800 points

**Prix individuel:** le participant ayant cumulé le plus de points à la fin du Jeu gagnera un an d'abonnement de cinéma pour deux (2 abonnements pour 1 personne sous forme de carte cadeau d'une valeur totale de CHF 1'000.- TTC). D'autres prix pourront être mis en jeu au cours du Jeu. Les prix remportés sont personnels, non cessibles et non échangeables contre espèces ou autre. Le gagnant doit pouvoir s'identifier sur demande. Apple et Google ne sponsorisent pas ce concours et ne sont en aucun cas impliqués d'une quelconque manière dans celui-ci.

**Prix de groupe :** les membres du groupe ayant cumulé le plus de points à la fin du Jeu se verront remettre chacun un billet pour assister au Salon international de l'automobile de Genève. D'autres prix pourront être mis en jeu au cours du Jeu. Les prix remportés sont personnels, non cessibles et non échangeables contre espèces ou autre. Le gagnant doit pouvoir s'identifier sur demande. Apple et Google ne sponsorisent pas ce concours et ne sont en aucun cas impliqués d'une quelconque manière dans celui-ci.

**Désignation et annonce des gagnants :** HONDA prendra contact avec le ou les participants gagnants via les coordonnées fournies. Si un gagnant n'est pas joignable ou ne réagit pas dans les 48 heures, HONDA en désignera un nouveau. Dans ce cas, le gagnant initial ne peut plus prétendre au prix, non plus qu'à toute indemnité ou compensation. Les noms des gagnants peuvent ne pas être publiés. Le résultat du Jeu ne fera l'objet d'aucune correspondance.

**Activités promotionnelles :** il pourra être demandé au(x) gagnant(s) d'apporter sa(leur) collaboration à des activités promotionnelles liées au Jeu telles que séances photo ou tournages de vidéos. HONDA est habilitée, sans autorisation préalable du participant, à diffuser ces photos et vidéos publiquement ou à les reproduire par quelque moyen et à quelque fin que ce soit. Le participant autorise par avance l'utilisation de son nom ou de son portrait en lien avec les dispositions des présentes conditions.

**Langues :** l'application est disponible en Français et Allemand (déterminé selon la langue du téléphone). Le Français est la langue par défaut.

**Réclamations :** Les réclamations relatives au Jeu peuvent être adressées par écrit à l'adresse suivante : HONDA Suisse, Honda Motor Europe Ltd., Bracknell Rue de la Bergère 5 CH-1242 Satigny-Genève ou par e-mail en écrivant à [info@honda.ch](mailto:info@honda.ch) en précisant dans l'objet du mail la mention "Honda Auto Helvetic Tour". Si une réclamation est déposée, celle-ci doit clairement indiquer le Jeu concerné et la nature de la plainte.

**Notifications push:** HONDA Auto Helvetic Tour se réserve le droit d'envoyer des notifications Push via l'Application afin d'avertir l'utilisateur d'événements importants. L'utilisateur peut lui-même choisir de ne pas recevoir de notifications Push via son gestionnaire d'application usuel.

**Divers :** HONDA n'est pas responsable de préjudices subis par le participant en conséquence de (la participation au) Jeu. HONDA se réserve le droit, à tout moment, librement et sans

justification, de modifier le Jeu, d'y mettre fin, de le prolonger ou de modifier les prix. Si une disposition des présentes conditions s'avère invalide ou sans effets, elle est remplacée par une disposition se rapprochant le plus possible de l'objectif et de la portée de la disposition initiale. Pour tous les cas non prévus par les présentes conditions, il revient à HONDA de se prononcer en tenant compte des intérêts raisonnables de l'ensemble des parties concernées. Le Jeu et les présentes conditions sont exclusivement régis par le droit suisse.